



Divoce et risque de kidnapping d enfants par le congoint

Par **minou24**, le **01/03/2010** à **02:56**

Bonjour,
si vous le permetez voici ma situation;

mon marie et moi somme algeriens marié et resident en france , j'ai deux enfants de 5 et 6 ans nés en france , j'envisage de demander le divorce , je suis sure d'obtenir la garde des enfants , mais ce qui me fait peur c'est que mon mari serait capable d'emmener les enfants en vacance en algerie et ne pas me les rendre , je ne pourais plus les recuperer , je ne veux pas courir ce risque

ma question est la suivante ; y a t il des loi ou des accord franco algerien qui interviendraient dans ce genre de situation et qui pourraient me rassurer et me proteger???

et , avoir ou pas la nationalité Française pour mes enfants et moi changerait t il la donne???

merci d'avance